Presse : l'IA remplace d'abord ceux qui la corrigeraient

Depuis le printemps 2026, les plans sociaux se succèdent dans la presse française, et l'intelligence artificielle y apparaît presque à chaque fois. Le débat public les lit comme un affrontement entre la modernisation et l'emploi. Il s'attarde moins sur les postes qui partent en premier : les secrétaires de rédaction, c'est-à-dire la dernière vérification humaine avant publication. Quand une organisation finance l'automatisation en réduisant sa fonction de contrôle, l'économie entre dans les comptes et le risque sort du tableau de bord.

Par Alexandre Berge · 24 octobre 2026 · 12 min de lecture · Chronique

Dans les rédactions, les plans visent d'abord ceux qui relisent

À la date du 20 octobre 2026, la séquence se présente ainsi. Le 30 mars, Prisma Press annonce la suppression de 40 % de ses effectifs, soit au moins 261 postes dont 90 de journalistes, dans un groupe où une part des articles est déjà produite par l'IA, selon Politis. Le 4 mai, Infopro Digital, éditeur de L'Usine nouvelle, du Moniteur et de La Gazette des communes, annonce la disparition de ses dix-neuf postes de secrétaires de rédaction, répartis sur vingt-six publications. Cinq chefs d'édition équipés d'outils d'IA doivent les remplacer, d'après Politis et L'Informé.

Le 22 juin, Ebra, premier groupe de presse quotidienne régionale (propriété du Crédit Mutuel, neuf titres dont Le Progrès, Le Dauphiné libéré, L'Est républicain et les Dernières Nouvelles d'Alsace), présente son plan stratégique. Il envisage un plan de départs volontaires « pouvant concerner jusqu'à 400 postes », selon le communiqué repris par CB News. Le groupe compte quelque 3 200 salariés et annonce parallèlement 68 créations de postes. Pour justifier le plan, il avance que ses ventes au numéro et ses abonnements ont été divisés par deux en dix ans et que sa perte opérationnelle a dépassé 10 millions d'euros en 2025. Le chiffre de 400 est un plafond de départs volontaires, pas un bilan.

Le détail par titre provient des syndicats, relayés par Lyon Capitale : 60 suppressions au Progrès dont 49 à la rédaction, 57 aux Dernières Nouvelles d'Alsace, 65 à L'Est républicain et Vosges Matin dont 17 secrétaires de rédaction, 95 chez Ebra Services. Toujours selon les syndicats cités par l'AFP, un tiers des postes de secrétaires de rédaction du groupe doit disparaître, et l'IA serait utilisée massivement pour assister ceux qui restent.

Le 9 octobre, les neuf titres font grève le même jour, pour la première fois. Le SNJ revendique 67 % de grévistes, la direction ne donnant pas de chiffre, d'après l'AFP. Au Progrès, les syndicats annoncent 82 % de la rédaction en grève. La direction répond que le plan repose sur le seul volontariat et que les outils d'IA sont « conçus pour faciliter le travail des rédactions, non pour les remplacer ». Les négociations doivent s'achever le 2 novembre, et la procédure d'information-consultation se poursuit jusqu'à fin novembre. Le 16 octobre sur France Inter, Jérôme Morin, élu SNJ au Progrès, résume la position syndicale : « On est sur des économies court-termistes et on va renforcer la défiance des lecteurs. »

La couverture s'est organisée autour d'un face-à-face : un actionnaire bancaire qui rationalise, des syndicats qui défendent l'emploi et l'information locale. Les deux versants sont exacts. Ce cadrage laisse pourtant de côté la nature des postes concernés.

La ligne supprimée est une ligne de contrôle, pas de production

Dans les trois groupes, les directions protègent dans leur discours le reportage et l'enquête, c'est-à-dire la production de l'information. Les fonctions réduites interviennent après l'écriture : relecture, correction, titrage, mise en page. franceinfo décrit le secrétariat de rédaction comme un métier de l'ombre, indispensable pour garantir la fiabilité des articles. Concrètement, le secrétaire de rédaction lit un texte qu'il n'a pas écrit. Il repère le nom mal orthographié, la date fausse, le chiffre inversé, le titre qui promet plus que l'article.

Or c'est précisément sur ce périmètre que les outils d'IA sont introduits. La tâche automatisée et la tâche de contrôle sont portées par les mêmes postes. Réduire ces postes, c'est donc réduire en même temps la capacité à rattraper les défauts de l'outil qu'ils accueillent.

Le défaut caractéristique d'un outil génératif n'est pas la panne visible. C'est une phrase fluide, correcte en grammaire, et fausse sur un fait. Une erreur grossière se remarque d'elle-même. Une erreur plausible ne se remarque que si quelqu'un la cherche. Aux Dernières Nouvelles d'Alsace, un représentant SNJ-CGT a d'ailleurs jugé devant l'AFP que les tests présentés aux équipes n'étaient pas du tout concluants.

Le gain se compte à la signature, le coût n'a pas de ligne

Un plan de départs se chiffre poste par poste, dès sa signature, en masse salariale (ensemble des rémunérations et charges). Le contrôle perdu se paie autrement : erreurs publiées, rectificatifs, réclamations, désabonnements, exposition juridique quand une personne nommée est visée à tort. Ces coûts sont différés, diffus, et rarement rattachés à la décision d'organisation qui les a produits. Dans les éléments publics des plans consultés au 20 octobre 2026, aucun indicateur de qualité éditoriale n'apparaît en regard des suppressions annoncées.

Ce décalage de temporalité n'est pas propre à la presse. Il structure toute décision dont le bénéfice est comptable et immédiat et dont le dommage est probable mais retardé. Le tableau de bord enregistre le premier terme. Le second n'y entre qu'après l'incident, et souvent sous une autre rubrique.

Les ironies de l'automatisation, décrites dès 1983

> **Les *ironies de l'automatisation* (Lisanne Bainbridge, 1983)**
>
> Dans « Ironies of Automation », paru en 1983 dans la revue *Automatica* (vol. 19, n° 6), la psychologue Lisanne Bainbridge définit l'ironie comme une combinaison de circonstances dont le résultat est l'exact opposé de ce qui était attendu. Sa thèse : l'automatisation retire à l'opérateur humain les tâches faciles et lui laisse la surveillance de la machine et la reprise en main en cas de défaillance, c'est-à-dire les tâches les plus difficiles. Dans le même mouvement, elle le prive de la pratique quotidienne qui entretenait sa compétence. Plus un système est avancé, conclut-elle, plus la contribution de l'opérateur peut devenir décisive : « the more crucial may be the contribution of the human operator » (plus cruciale peut être la contribution de l'opérateur humain).

Bainbridge écrivait sur les salles de contrôle industrielles et les cockpits. Trois de ses observations s'appliquent pourtant presque terme à terme aux rédactions.

La première concerne la surveillance. Les études de vigilance qu'elle mobilise montrent qu'au-delà d'environ une demi-heure, même une personne très motivée ne peut plus maintenir une attention efficace sur une source où il se passe peu de choses. Le secrétaire de rédaction qui relit des titres et des reformulations produits par un outil le plus souvent juste est dans cette situation : l'erreur est rare, vraisemblable, et noyée dans un flux correct.

La deuxième concerne les compétences. Selon Bainbridge, les savoir-faire se dégradent lorsqu'ils ne sont plus exercés. Un relecteur qui ne réécrit plus, ne titre plus et ne fait que valider des sorties perd peu à peu la pratique qui rendait son œil sûr.

La troisième concerne les effectifs. Bainbridge relève que les systèmes les plus automatisés sont peut-être ceux qui exigent le plus gros investissement dans la formation des opérateurs. Les plans de 2026 vont dans le sens inverse : ils introduisent l'outil et réduisent, dans le même temps, la population chargée de le surveiller.

CNET, ou l'erreur plausible découverte après publication

Le cas d'école le plus proche reste celui du site américain CNET. Début janvier 2023, le site Futurism révèle que CNET publie depuis des mois, sans annonce formelle, des articles d'explication financière rédigés par un outil d'IA. Futurism relève des erreurs, notamment dans un article sur les intérêts composés. Une revue interne conduit ensuite CNET à corriger 41 des

77 articles concernés, selon The Verge du 25 janvier 2023. Certaines notes de correction signalent aussi des formulations reprises d'autres textes. Red Ventures, maison mère du site, suspend alors temporairement les contenus générés par IA sur ses publications, tandis que la rédactrice en chef annonce que les essais continueront.

La proximité avec la presse française ne tient pas à la technologie : CNET générait des articles entiers, alors que les groupes français annoncent des outils d'assistance à l'édition. Elle tient au point de contrôle. Les erreurs ont traversé toute la chaîne de publication et ont été trouvées de l'extérieur, après mise en ligne. C'est l'ironie de la surveillance décrite par Bainbridge : la sortie de la machine a l'air juste, donc rien n'oblige à la regarder de près.

À Créteil, le juge a demandé la preuve du pourcentage automatisable

Le 15 septembre 2026, le juge des référés du tribunal judiciaire de Créteil a suspendu la réorganisation engagée par Gisi, filiale d'Infopro Digital qui édite notamment L'Usine nouvelle et LSA. Le projet supprimait huit postes de secrétaires de rédaction, confiait environ 70 % de leurs tâches à un outil d'IA et créait deux postes de chefs d'édition, selon ActuIA et L'inFO militante. Le comité social et économique (CSE, instance représentative du personnel) avait saisi le juge en invoquant un défaut d'évaluation des risques psychosociaux.

D'après ces comptes rendus, le juge a retenu un trouble manifestement illicite. Le test de l'outil n'avait porté que sur trois articles, réalisés sans la rédaction. Les temps attribués aux nouvelles tâches n'avaient pas été confrontés au travail réel. Les reprises humaines des sorties de l'IA n'avaient pas été comptées. Surtout, l'expertise du CSE évaluait le travail résiduel entre 2 et 2,4 équivalents temps plein (ETP, unité de mesure des effectifs), soit davantage que les deux postes créés. La reprise du projet est subordonnée à des tests en conditions réelles et à des numéros zéro, sous astreinte de 8 000 euros par jour. Infopro Digital se réserve la possibilité de faire appel.

Juridiquement, la situation d'Ebra diffère, puisqu'il s'agit de départs volontaires et non de licenciements. Le raisonnement de Créteil n'en reste pas moins instructif : la charge de contrôle laissée par l'outil est une charge de travail, et une estimation des tâches automatisables qui l'ignore peut être contestée devant un juge. Dans ce cas, l'économie annoncée devient un calendrier suspendu.

Quand l'automatisation se paie avec la fonction qui la surveillerait

Sans nom d'organisation, le mécanisme se résume ainsi. Une direction introduit un outil dont les défaillances sont vraisemblables plutôt que visibles. Elle le finance en réduisant les postes qui assuraient jusque-là la vérification. Le dossier de décision enregistre l'économie en ETP, sans mesure symétrique de la qualité perdue.

Quatre conditions rendent ce mécanisme probable. La tâche automatisée et la tâche de

contrôle reposent sur les mêmes personnes. Le gain s'exprime en effectifs, alors que la qualité n'est mesurée que tard, ou jamais. L'outil défaille par erreur plausible plutôt que par panne. La part automatisable est estimée avant tout essai en conditions réelles.

Ces conditions dépassent largement la presse. On les retrouve dans le rapprochement automatique des factures avec un service comptable réduit, dans les réponses générées d'un centre de relation client dont les superviseurs diminuent, ou dans la revue de code assistée d'une équipe qui ne recrute plus de relecteurs expérimentés. Les signes sont chaque fois les mêmes : des ETP économisés en face d'un « contrôle humain » sans effectif associé, des indicateurs de qualité seulement en aval, et des contrôleurs restants à qui l'on confie un volume croissant.

> **Grille de lecture**
>
> 1. Les postes réduits sont-ils ceux qui produisent, ou ceux qui vérifient ce qui est produit ?
> 2. Le dossier de décision chiffre-t-il, en heures ou en effectifs, la charge de contrôle laissée par l'outil ?
> 3. La part de tâches automatisables a-t-elle été mesurée en conditions réelles avant le dimensionnement des équipes ?
> 4. Un indicateur de qualité (erreurs, rectificatifs, réclamations) est-il suivi avant et après le déploiement ?
> 5. Les compétences de vérification restent-elles exercées au quotidien, ou ne servent-elles plus qu'en cas d'anomalie ?

Ce que montreront la fin novembre et les rectificatifs de 2027

Chez Ebra, la négociation se termine le 2 novembre et la procédure d'information-consultation fin novembre. Deux chiffres permettront d'en lire l'issue à la lumière des ironies décrites par Bainbridge. Le premier est le nombre de postes de secrétaires de rédaction effectivement supprimés, à comparer au tiers avancé par les syndicats et au plafond de 400 postes. Le second, plus lent à apparaître, est la trace publique de la qualité : rectificatifs et erreurs relevées dans les titres concernés une fois les outils déployés et les premiers départs réalisés.

L'hypothèse vérifiable est la suivante. Si les accords conclus chez Ebra maintiennent une réduction des secrétaires de rédaction proche du tiers annoncé, une hausse des rectificatifs et des erreurs signalées publiquement devrait être observable dans ses titres d'ici au 31 décembre 2027. Deux signaux plus précoces viendraient la confirmer : la saisine d'un juge par un CSE de presse sur la charge de contrôle, et le sort du projet de Gisi après ses numéros zéro ou en appel. À l'inverse, des rectificatifs stables malgré la baisse des effectifs indiqueraient que l'organisation retenue a absorbé l'ironie que Bainbridge jugeait structurelle.

Note méthodologique

Les faits reposent sur les dépêches de l'AFP, les articles de franceinfo, Lyon Capitale, Politis, CB News, L'Informé et ActuIA, ainsi que sur le compte rendu de l'ordonnance de Créteil publié par L'inFO militante. Le remplacement de postes par l'IA est attribué aux syndicats, la direction d'Ebra présentant les outils comme une aide aux rédactions. La ventilation par titre et le tiers des secrétaires de rédaction sont également attribués aux syndicats, en l'absence de chiffre de la direction. Deux échéances coexistent : la fin des négociations le 2 novembre (AFP) et la fin de la procédure d'information-consultation fin novembre (Lyon Capitale). Les deux sont retenues. Faits arrêtés au 20 octobre 2026. Le choix d'élargir l'analyse au secteur plutôt qu'à un seul groupe relève de l'auteur, le mécanisme se répétant d'un éditeur à l'autre. Recherche de sources, croisement des données et structuration du raisonnement s'appuient sur une assistance par intelligence artificielle. Le choix de l'angle et du cadre théorique, la vérification des sources, les arbitrages et l'établissement du texte final relèvent de l'auteur.

Sources

Décisions et documents des organisations

1. L'inFO militante (Ariane Dupré), « Presse : chez GISI, le projet avec l'IA suspendu par la justice », 9 octobre 2026, https://www.force-ouvriere.fr/presse-chez-gisi-le-projet-avec-l-ia-suspendu-par-la-justice
2. CB News, « EBRA lance son plan « EBRA 2030 » qui prévoit jusqu'à 400 départs volontaires », 22 juin 2026, https://www.cbnews.fr/medias/ebra-lance-son-plan-ebra-2030-qui-prevoit-400-departs-volontaires

Presse de référence

- L'Informé (Emmanuel Paquette), « LSA, l'Usine Nouvelle… la justice retoque le remplacement des journalistes par l'IA », 15 septembre 2026, https://www.linforme.com/medias-culture/article/lsa-l-usine-nouvelle-la-justice-retoque-le-remplacement-des-journalistes-par-l-ia_8645.html
- ActuIA (Stéphane Nachez), « Infopro Digital : la justice suspend une réorganisation fondée sur l'IA », 17 septembre 2026, https://www.actuia.com/actualite/infopro-digital-la-justice-suspend-une-reorganisation-fondee-sur-lia/
- Politis (Céline Martelet), « Plans sociaux : comment l'IA commence à remplacer les journalistes », 15 mai 2026, https://www.politis.fr/articles/2026/05/plans-sociaux-comment-lia-commence-a-remplacer-les-journalistes/
- Lyon Capitale avec AFP, « Plan de départs volontaires au sein du groupe EBRA, propriétaire du Progrès : jusqu'à 400 postes visés », 22 juin 2026, https://www.lyoncapitale.fr/actualite/

plan-de-departs-volontaires-au-sein-du-groupe-ebra-proprietaire-du-progres-jusqu-a-400-postes-vises

- France 24 avec AFP, « Presse : grève "inédite" dans les neuf journaux du groupe Ebra », 9 octobre 2026, https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20261009-presse-gr%C3%A8ve-in%C3%A9dite-dans-les-neuf-journaux-du-groupe-ebra
- Lyon Capitale (Vincent Guiraud), « Plan de suppressions de postes chez Ebra : la rédaction du Progrès en grève à 82 % », 9 octobre 2026, https://www.lyoncapitale.fr/actualite/plan-de-suppressions-de-postes-chez-ebra-la-redaction-du-progres-en-greve-a-82
- franceinfo, « "On va renforcer la défiance des lecteurs" : le Syndicat national des journalistes dénonce les 400 suppressions de postes au profit de l'IA dans le groupe Ebra », 16 octobre 2026, https://www.franceinfo.fr/internet/intelligence-artificielle/on-va-renforcer-la-defiance-des-lecteurs-le-syndicat-national-des-journalistes-denonce-les-400-suppressions-de-postes-au-profit-de-l-ia-dans-le-groupe-ebra_8239786.html

Cadre théorique

- Lisanne Bainbridge, « Ironies of Automation », *Automatica*, vol. 19, n° 6, p. 775 à 779, novembre 1983, https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/0005109883900468

Parallèle historique

- The Verge (Mia Sato et Emma Roth), « CNET found errors in more than half of its AI-written stories », 25 janvier 2023, https://www.theverge.com/2023/1/25/23571082/cnet-ai-written-stories-errors-corrections-red-ventures